

Coordonnatrice : ANNICK FILLION (514-891-9575)
Responsable des bénévoles : NICOLE ISABEL (514-333-7243)

CONSIGNES AUX BÉNÉVOLES

GÉNÉRAL

- Les personnes qui sollicitent doivent être âgées de 13 et plus
- Les adolescents doivent être accompagnés d'un adulte en tout temps
- En tout temps, lors de la collecte, le port du dossard prévu à cet effet est obligatoire
- Informer le responsable de toute absence sur le site de collecte
- Informer le responsable de votre départ et lui remettre tout le matériel en votre possession

SÉCURITÉ / CIRCULATION

- Faire preuve d'une grande prudence à proximité des voies de circulation
- La circulation ne doit être entravée en aucun temps
- La sollicitation et les traverses d'intersection doivent être en coordination avec les feux de circulation
- La réglementation sur la sécurité routière doit être respectée en tout temps
- La sollicitation n'est permise qu'à l'intérieur des zones désignées par les municipalités

AVEC LES AUTOMOBILISTES

- Affichez votre plus beau sourire, remerciez et restez toujours polis
- Présentez le seau pour collecter les dons
- Informez les automobilistes que les dons seront remis aux organismes communautaires de Ste-Thérèse et de Blainville

DONS RÉCOLTÉS

- Déposer régulièrement les dons reçus dans un endroit sécuritaire, désigné par le responsable
- Être accompagné par le responsable lors du dépôt des dons récoltés à l'endroit désigné

ASSURANCES

- En tout temps, pendant qu'ils œuvrent pour la Guignolée au nom de la paroisse Ste-Thérèse d'Avila, les bénévoles sont couverts par une assurance responsabilité civile et par la CSST.
- La Fabrique de la paroisse Ste-Thérèse d'Avila ne peut être tenue responsable de quelque accident que ce soit en dehors des zones de collecte permises par la municipalité.